

Point de situation et prévisions à 13h

Vagues submersion _ Crue de la Seine aval

Vent violent _ Pluie - Inondation _ Orages

Le département de la Seine-Maritime est maintenu en vigilance **orange** pour "Vagues submersion" au moment des pics de pleine mer et "Inondation" (tronçon Seine aval) mais également en vigilance **jaune** pour vent violent, pluie-inondation et orages.

L'accalmie temporaire de la situation venteuse du milieu de journée ne doit pas minimiser les dangers inhérents aux alertes météorologiques en cours. Les conditions vont en effet de nouveau se dégrader dans les heures qui viennent.

Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, rappelle que la plus grande prudence est attendue de la part de chacun, aux abords du littoral et du tronçon Seine aval aux moments des pics de pleine mer.

Point de situation

- 165 interventions de sapeurs-pompiers relatives aux conditions météorologiques ont eu lieu depuis samedi 08 février. A midi, 90 agents étaient mobilisés.
- La circulation sur les ponts de Normandie, de Tancarville et de Brotonne est rétablie **temporairement**. Des restrictions pourraient avoir de nouveau lieu dans les heures qui viennent, selon l'évolution des conditions météorologiques.
- Électricité : cette nuit, 5900 abonnés étaient privés d'électricité en Seine-Maritime dans 75 communes. 550 agents ENEDIS sont mobilisés pour rétablir progressivement le courant. Aucun établissement "sensible" (EHPAD, hôpitaux...) n'était impacté à midi ce jour.

Prévisions

Après le passage de la tempête "CIARA", un flux rapide et perturbé d'Ouest se maintient sur la Manche et autour de la Bretagne. Les forts vents associés entretiennent de très fortes vagues en provenance de l'Ouest.

Dans un contexte de forts coefficients de marée (coefficient 103 ce matin, 106/108 pour ce soir), les forts déferlements associés à ces très fortes vagues, combinés à une surélévation du niveau de la mer (surcote), risquent d'engendrer des submersions sur les parties exposées ou vulnérables du littoral. L'intensité du phénomène sera plus marquée au moment des pleines mer.

Crue Seine Aval :

Les vents associés aux coefficients de marées élevés ainsi qu'à un débit élevé la station de Vernon (en amont de la Seine aval), conduisent à des niveaux élevés des deux prochaines pleines mers, de Rouen à l'aval du tronçon, faisant accroître les risques de débordement, plus particulièrement à Rouen, la Bouille, Duclair.

Des débordements et des coupures ponctuelles d'axes routiers sont possibles.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.douv.fr et www.normandie.douv.fr . Twitter : @prefet766 **courriel** : pref-communication@seine-maritime.douv.fr

De même les bacs traversant la Seine peuvent être impactés.

Conseils de comportement :

Vagues-Submersion

*** Consignes générales**

- Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias. Évitez de circuler en bord de mer.
- Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.

*** Habitants du bord de mer :**

- Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer.
- Protégez vos biens susceptibles d'être endommagés par la montée des eaux ou emportés par les vagues.
- Surveillez la montée des eaux.

*** Plaisanciers :**

- Ne prenez pas la mer.
- Ne pratiquez pas de sport nautique.
- Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et ne restez pas à bord.

*** Professionnels de la mer :**

- Évitez de prendre la mer.
- Soyez prudents, si vous devez sortir.
- A bord, portez vos équipements de sécurité (gilets,..).
- Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et évitez de rester à bord.

*** Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs :**

- Ne vous mettez pas à l'eau, ne vous baignez pas.
- Ne pratiquez pas d'activité nautique de loisirs.
- Soyez particulièrement vigilants, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise).
- Éloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer).

Inondation

- Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents.
- Respectez, en particulier, les déviations mises en place.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.ouv.fr et www.normandie.ouv.fr . Twitter : @prefet76 6 **courriel** : pref-communication@seine-maritime.ouv.fr